

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE



DIRECTION GENERALE DES SERVICES  
2023-D-PM-014

**DECISION**  
**RELATIVE A DES PRESTATIONS DE SECURITE**  
**SARL SURIVEIL**  
**ANNEE 2023**

Le Maire de la Ville de Caromb,

**VU** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 3 Juillet 2020, constatant l'élection du Maire et des Adjointes,

**VU** la délibération du Conseil Municipal en date du 3 juillet 2020, portant délégation de certaines attributions du Conseil Municipal à Madame le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment les articles R 2112-2, et R 2112-3, et R2172-1 et R2172-2,

**VU** le CCAG Fournitures et Services en vigueur,

**CONSIDERANT** la nécessité d'avoir recours à des organismes spécialisés afin d'assurer la sécurité de certaines manifestations organisées par la commune,

**CONSIDERANT** la proposition de la société « SARL Suriveil » établie le 14 mars 2023,

**DECIDE**

**Article 1 :** D'accepter la proposition de la société « SARL Suriveil », sise, 25 B, Avenue Perle du Comtat – 84210 Pernes les Fontaines, pour la réalisation des prestations de sécurité nécessaires à certaines manifestations organisées par la commune de Caromb ;

**Article 2 :** De dire que ces prestations sont définies comme suit :

- Prestation de sécurité – barrage du lac du paty – juillet 2023 – montant HT de 2 164,50 € ;
- Prestation de sécurité – barrage du lac du paty – août 2023 – montant HT de 1 846 € ;
- Fête de la Saint Maurice – 15, 16 et 17 septembre 2023 – montant HT de 800 € ;

**Article 3 :** De dire que ces montants sont inscrits au budget communal et seront payés selon les modalités prévues par les devis joints en annexe ;

**Article 4 :** La Directrice Générale des Services et le comptable assignataire de la Trésorerie de Monteux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à Madame la Préfète de Vaucluse et à Monsieur l'Inspecteur Principal des Finances Publiques auprès du SCG de Monteux.

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le - 4 MAI 2023

ID : 084-218400307-20230502-2023DPM014-AU

**Article 5 :** La présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par application informatique « télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 6 –** La présente décision sera publiée sur internet et dans le registre des actes de la collectivité.

Caromb, le 2 mai 2023



Le Maire,

Valérie MICHELIER



## SARL SURIVEIL

25 B Avenue Perle du Comtat  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Tél : 04.90.12.90.03  
Site web : [www.suriveil.fr](http://www.suriveil.fr)  
Email : [suriveil@orange.fr](mailto:suriveil@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le 4 MAI 2023

ID : 084-218400307-20230502-2023DPM014-AU

Mairie de Caromb  
141 Avenue du Grand Jardin  
84330 CAROMB

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
DE00003250	14/03/2023	MAIRIECA	13/04/2023	Virement Bancaire	PRESTATION DE SECURITE - BARRAGE LAC DU PATY A CAROMB					
					Surveillance Contrôle Accès au niveau du barrage du Lac du Paty Mise en place de 2 agents de sécurité dimanches et jours fériés de 12 h à 18h30					
					MOIS DE JUILLET 2023 LES 2/07 , 9/07 , 14/07 , 16/07 , 23/07 , 30/07					
					PRESTATION 2 AGENTS DE SECURITE (DIMANCHE)	65,00	24,50		1 592,50	20,00
					PRESTATION 2 AGENTS DE SECURITE JOUR FERIE	13,00	44,00		572,00	20,00

Société Générale  
IBAN Suriveil : FR76 3000 3016 4500 0200 5661 443  
BIC Adresse Swift : SOGEFRPP

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix. " L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient."

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)	Total HT	2 164,50
	Total TVA	432,90
	Total TTC	2 597,40
	Acomptes	0,00
	Net à payer	2 597,40 €



## SARL SURIVEIL

25 B Avenue Perle du Comtat  
84210 PERNES LES FONTAINES  
Tél : 04.90.12.90.03  
Site web : [www.suriveil.fr](http://www.suriveil.fr)  
Email : [suriveil@orange.fr](mailto:suriveil@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

ID : 084-218400307-20230502-2023DPM014-AU

Mairie de Caromb  
141 Avenue du Grand Jardin  
84330 CAROMB

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement
DE00003251	14/03/2023	MAIRIECA	13/04/2023	Virement Bancaire

Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
PRESTATION DE SECURITE - BARRAGE LAC DU PATY A CAROMB					
Surveillance Contrôle Accès au niveau du barrage du Lac du Paty Mise en place de 2 agents de sécurité dimanches et jours fériés de 12 h à 18h30					
MOIS DE AOUT 2023 LES 6/08 , 13/08 , 15/08 , 20/08 , 27/08					
PRESTATION 2 AGENTS DE SECURITE (DIMANCHE)	52,00	24,50		1 274,00	20,00
PRESTATION 2 AGENTS DE SECURITE JOUR FERIE	13,00	44,00		572,00	20,00

Société Générale

IBAN Suriveil : FR76 3000 3016 4500 0200 5661 443

BIC Adresse Swift : SOGEFRPP

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix. " L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient."

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)	Total HT	1 846,00
	Total TVA	369,20
	Total TTC	2 215,20
	Acomptes	0,00
	Net à payer	2 215,20 €



## SARL SURIVEIL

25 B Avenue Perle du Comtat  
84210 PERNES LES FONTAINES

Tél : 04.90.12.90.03

Site web : [www.surveil.fr](http://www.surveil.fr)

Email : [surveil@orange.fr](mailto:surveil@orange.fr)

Envoyé en préfecture le 04/05/2023

Reçu en préfecture le 04/05/2023

Publié le

ID : 084-218400307-20230502-2023DPM014-AU

4 MAI 2023

Mairie de Caromb  
141 Avenue du Grand Jardin  
84330 CAROMB

Numéro	Date	Code client	Date de validité	Mode de règlement	Description	Qté	P.U. HT	% Rem	Montant HT	TVA
DE00003249	14/03/2023	MAIRIECA	13/04/2023	Virement Bancaire	PRESTATION DE SECURITE - FETE DE LA SAINT MAURICE A CAROMB 2023 Lieu de l'évènement : Cours de la République et abords - 84330 Caromb Mise en place de 2 Agents de Sécurité Le Vendredi 15 septembre 2023 de 20 heures à 1 heure, Le Samedi 16 septembre 2023 de 19 heures à 1 heure et le Dimanche 17 septembre 2023 de 20 heures à 1 heure tarif horaire moyen incluant majoration nuit et dimanche - si férié majoré de 100 %					
					PRESTATION 2 AGENTS DE SECURITE	32,00	25,00		800,00	20,00
					Société Générale IBAN Surveil : FR76 3000 3016 4500 0200 5661 443 BIC Adresse Swift : SOGEFRPP					

Devis gratuit. Les prix TTC sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation de ces taux sera répercutée sur les prix. " L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient."

Pour le client (signature précédée de la mention : Lu et approuvé, bon pour accord)	Total HT	800,00
	Total TVA	160,00
	Total TTC	960,00
	Acomptes	0,00
	Net à payer	960,00 €